

Le Bilan de Compétences Pour faire le point sur votre carrière

LE BILAN DE COMPÉTENCES POUR ACCOMPAGNER VOTRE PROJET PROFESSIONNEL

Le Bilan de Compétences permet d'analyser les compétences professionnelles et personnelles, les aptitudes et motivations en appui d'un projet d'évolution professionnelle, qu'il soit dans le cadre d'une mobilité interne, externe ou géographique. Il peut se réaliser en présentiel, distanciel ou sous format hybride

Le bilan de compétences est **accessible à toutes les personnes en poste ou à la recherche d'un emploi** depuis le 1er janvier 2017 via son Compte Personnel de Formation.

POURQUOI S'ACCORDER DU TEMPS POUR FAIRE UN BILAN DE COMPÉTENCES ?

 **Faire un point sur son parcours**
Pour centrer sur son projet professionnel

 **Formaliser les conditions de mise en œuvre**
Des évolutions envisagées

 **Identifier son potentiel d'évolution**
Pour optimiser sa gestion de carrière

 **Identifier ses expertises**
Ses compétences et ses réalisations probantes

 **Valoriser ses atouts**
Pour repenser sa gestion de carrière

 **Clarifier ses motivations**
Ses valeurs et ses priorités

Le délai d'accès à la prestation est de 21 jours.

Pour les personnes en situation de handicap et pour toute demande d'information, nous vous invitons à envoyer un mail avec vos coordonnées à referenthandicap@manpowergroup.fr

MÉTHODOLOGIE DU BILAN DE COMPÉTENCES

S'engager dans une démarche de Bilan de Compétences est une étape importante dans un parcours professionnel. Afin de permettre de faire le meilleur choix de partenaire, ManpowerGroup Talent Solutions propose un entretien préalable gratuit et sans engagement pour :

Analyser la demande – Comprendre les attentes – Contextualiser la situation – Echanger sur notre méthodologie



Durée globale de 24h maximum, pour les 3 phases sur une période de 2 à 3 mois

Durée globale de 24h maximum sur une période de 2 à 3 mois

Modalités d'accompagnement : Entretiens individuels en présentiel/distanciel/hybride – Travail personnel – Passation de tests – Mises en relation – Etudes spécifiques – Recherche documentaire

[En savoir plus](#)

Next la plateforme qui aide à préparer sa carrière professionnelle

Next vous permet un **accès à de nombreuses fonctionnalités** en toute autonomie grâce à une interface utilisateur et un design intuitif.

- Accès simplifié à une collection de modules
- Large catalogue d'ateliers/ formations e-learning
- Conseils à la préparation d'entretien à l'embauche
- Accès à un contenu adaptatif

LES MODALITÉS DE FINANCEMENT

Dans le cadre du CPF Compte Personnel de Formation :

- Dans le cadre d'un financement CPF, le salarié peut réaliser son bilan de compétences indépendamment de l'accord de son employeur.
- Lorsque le bilan est fait en tout ou partie pendant le temps de travail, l'employeur doit donner son accord sur les absences du salarié.
- Via un financement CPF, le montant d'un bilan de compétences est de 2050€ hors taxe.

=> Délai de rétractation : 14 jours

Dans le cadre du Plan de Développement des Compétences :

- Le bilan de compétences peut être réalisé dans le cadre du Plan de Développement des Compétences et fait l'objet d'une convention écrite entre l'employeur, le salarié et l'organisme prestataire. Le consentement du salarié est obligatoire. Le refus d'un salarié de consentir au bilan ne constitue ni une faute, ni un motif de licenciement.
- Via un financement entreprise, le montant d'un bilan de compétences est à partir de 3000€ TTC (Nous consulter)

=> Délai d'acceptation : 10 jours



ManpowerGroup Talent Solutions, division Consulting et Solutions RH de ManpowerGroup et leader de son marché, propose des expertises concrètes en matière de gestion des Talents grâce à une approche conseil renforcée et un accompagnement responsable des transformations des équipes, des organisations et des expériences du travail. Forte d'une présence au cœur des territoires au plus près des entreprises et des individus, ManpowerGroup Talent Solutions déploie ses activités au travers de deux axes privilégiés : les organisations et leurs Talents ainsi que les candidats et leurs besoins. Présent dans plus de 80 pays dans le monde, ManpowerGroup Talent Solutions emploie 5300 collaborateurs dont plus de 1 000 en France.

Nous contacter

01 73 60 11 11

contact-talentsolutions@manpowergroup.fr
referenthandicap@manpowergroup.fr

Retrouvez toute l'actualité de ManpowerGroup Talent Solutions



Copyright© Talent Solutions

Talent Solutions TINGARI et ManpowerGroup Solutions (TINGARI et MGS sont des entités juridiques de Talent Solutions).

Talent Solutions TINGARI : Immeuble Landscape, 6 place des Degrés, TSA 51116 – 92030 – La Défense Cedex –

Fax +33 1 42 93 18 07 – RCS Paris B479 474 306 – Siret : 479 474 306 000 20 – TVA : FR36479474306

ManpowerGroup Solutions : Immeuble Landscape, 6 place des Degrés, TSA 21113 – 92030 – La Défense Cedex – Tel : +33 1 73 60 11 11 –

RCS Nanterre B 484 765 698 – Siret : 484 765 698 00101 – TVA : FR65484765698

Copyright© Talent Solutions

V2- octobre 2024